

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : peda.mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 46 Français 2			
Code	PEIM2B46PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) HELHa Campus Mons Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsmf@helha.be) HELHa Gosselies Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christel WISEUR (christel.wiseur@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à aborder l'étude du français avec ses futurs élèves du primaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable de décrire, d'expliquer, d'expérimenter et d'argumenter des dispositifs didactiques.

Au terme de l'U.E, l'étudiant prouvera la maîtrise des savoirs linguistiques, littéraires et méthodologiques nécessaires à l'enseignement en école primaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B46PPA Français

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B46PPA Français

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français			
Code	12_PEIM2B46PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise l'acquisition d'une expertise dans les contenus (linguistiques et littéraires) enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable de décrire, d'expliquer, d'expérimenter et d'argumenter des dispositifs didactiques.

Au terme de l'U.E, l'étudiant prouvera la maîtrise des savoirs linguistiques, littéraires et méthodologiques nécessaires à l'enseignement en école primaire.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Savoirs disciplinaires et rédaction d'analyses matière professionnelles
- Didactique de la grammaire de phrase et de la grammaire de texte
- Construction d'une typologie de textes dans une interaction constante entre lire et écrire
- Didactique de la production d'écrit : chantiers d'écriture (la lettre, le conte étiologique et le portrait)
- Fondements de l'orthographe française et didactique de l'orthographe
- Dispositifs de lecture (lecture coopérative, lecture puzzle, lecture à dévoilement progressif, cercle de lecture)
- Lecture et analyse d'oeuvres de littérature jeunesse (albums et romans)

Démarches d'apprentissage

- Activités de grammaire de la phrase et du texte dans une visée didactique
- Découverte et analyse de dispositifs didactiques
- Rallye découverte d'ouvrages et de manuels en BCD
- Préparation des stages à la BCD de l'école
- Découverte d'albums de jeunesse et de pistes d'exploitation didactique
- Cercles de lectures (oeuvres de littérature jeunesse) et constitution d'un portfolio ("semences" de lecture, pistes spéciales et documents complémentaires)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Les dispositifs (et la théorie qui les justifie) sont découverts de façon interactive et en lien avec la pratique professionnelle (observations et préparations de stages).

- Une évaluation dispensatoire est organisée en janvier afin d'alléger la charge de travail de l'étudiant en juin.

Ouvrages de référence

- Manuels scolaires et guides méthodologiques disponibles à la bibliothèque de l'école
- Braun et Cabillau, Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte, Plantyn, 2007 (bibliothèque) et d'autres référentiels adaptés à l'enseignement primaire
- Bescherelle de conjugaison
- Drouard F., Enseigner intelligemment l'orthographe, Delagrave, 2009- Notes de cours de français de 1 NP
- Oeuvres de littérature jeunesse (disponibles à la bibliothèque de l'école)

Supports

- Notes de cours
- Ouvrages de référence et de littérature jeunesse disponibles à la bibliothèque de l'école
- Documents et liens disponibles sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Evaluation écrite dispensatoire en janvier (50% de la note finale)
- Examen oral en juin (50% de la note finale)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exo	50	Exe + Exo	100

Eve = Évaluation écrite, Exo = Examen oral, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

L'évaluation écrite de janvier (50% de la note finale) est dispensatoire : les points sont conservés et il n'y a pas de nouvelle interrogation sur la matière du Q1 en Q2.

La note globale est la moyenne arithmétique pondérée des deux évaluations (Q1 + Q2) sauf si la note obtenue à l'une des deux évaluations est inférieure à 10 / 20 ; dans ce cas, la note la plus basse devient la note globale et l'UE n'est pas validée. La note égale ou supérieure à 10 / 20 obtenue au Q1 ou au Q2 est conservée au Q3.

Au Q3 aussi, l'UE n'est validée que si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 10 / 20 dans les deux parties du cours (Q1 et Q2).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).